

Contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Données

Données brutes.

Trois mois de recul sont nécessaires pour avoir des données fiables, mais de légers ajustements peuvent être effectués sur l'historique des séries. Il s'agit donc de données provisoires.

Source

Agence de services et de paiement (ASP)

Définition

Le **contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)** s'applique aux personnes recrutées par une structure d'insertion par l'activité économique (IAE) : une entreprise d'insertion (EI), une association intermédiaire (AI) ou un atelier et chantier d'insertion (ACI). Il a pour objet de faciliter **l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières**.

Le CDDI est signé pour une durée minimale de 4 mois. Il est renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Si les EI ont toujours embauché leurs salariés en CDDI, les ACI n'ont obligation de recruter sous cette forme de contrat que depuis la réforme du 1er juillet 2014. Avant cette date, les ACI embauchaient leurs salariés en insertion en contrat aidé classique (CUI-CAE). Le recours aux CDDI est en revanche marginal dans les AI. Cette structure n'est pas présentée dans ce tableau de bord en raison de problèmes de localisation.

Contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

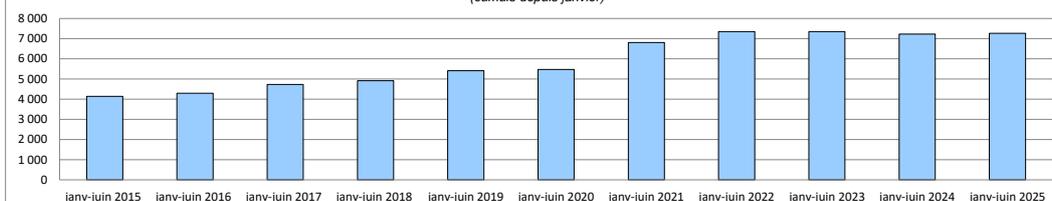
Mise à jour : 07 octobre 2025

Nombre d'embauches* en contrat à durée déterminée d'insertion

	Nombre d'embauches en juin 2025			Cumul des embauches		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	De janvier à juin 2025	De janvier à juin 2024	Variation du cumul (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	35	34	1	233	293	-20,5
Hautes-Alpes	76	62	14	382	443	-13,8
Alpes-Maritimes	110	80	30	691	657	+5,2
Bouches-du-Rhône	620	440	180	3 679	3 604	+2,1
Var	219	197	22	1 280	1 269	+0,9
Vaucluse	161	127	34	999	961	+4,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 221	940	281	7 264	7 227	+0,5
France métropolitaine	18 106	13 702	4 404	112 163	114 215	-1,8

*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions
 Note : Données brutes, provisoires
 Champ : hors associations intermédiaires (AI)
 Source : ASP - Traitements : Dares, Dreets Paca / Sese

Evolution du nombre d'embauches* en contrat à durée déterminée d'insertion en Paca
 (cumuls depuis janvier)



*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions
 Note : Données brutes, provisoires
 Champ : hors associations intermédiaires (AI)
 Source : ASP - Traitement : Dares, Dreets Paca / Sese

Nombre de bénéficiaires de contrats à durée déterminée d'insertion à fin juin 2025

	Stock* (en nombre)			Variation sur un an (en %)		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)
Alpes-de-Haute-Provence	154	151	3	n.d	-17,2	-17,0
Hautes-Alpes	288	252	36	n.d	-2,7	-4,5
Alpes-Maritimes	448	357	91	n.d	+3,5	+5,6
Bouches-du-Rhône	2 483	1 866	617	n.d	-8,7	-9,5
Var	995	881	114	n.d	-4,6	-4,9
Vaucluse	616	518	98	n.d	-0,2	-2,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 984	4 025	959	n.d	-5,9	-6,5
France métropolitaine	74 694	56 344	18 350	n.d	-4,4	-5,1

Avertissement : En raison d'évolutions dans les bases de données, la part des allocataires du RSA lors de l'embauche est indisponible

*Stock = Entrées - Sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif, n.d = non disponible

Note : Données en fin de mois, brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)